



Journée internationale des droits des femmes

Jeudi 8 mars 2018

8 jours
pour le **8** mars



Semaine des droits des femmes
5-9 mars 2018



Dossier de presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 – pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 – Fax : 02 48 67 34 44 – www.cher.gouv.fr

@Prefet18 Préfet du Cher

L'origine de la journée internationale des droits des femmes

La création d'une Journée internationale des droits des femmes est proposée pour la première fois en 1910, en plein débat sur le vote des femmes.

Il faudra attendre décembre 1977 pour que l'Organisation des Nations unies adopte une résolution qui invite « à proclamer [...] un jour de l'année Journée des Nations unies pour les droits des femmes et la paix internationale » devant être officié par tous les États membres n'importe quel jour de l'année, suivant leurs propres traditions historiques nationales. L'ONU demandant à tous les États, par la même occasion, de créer les conditions favorables à l'élimination des discriminations faites aux femmes, et de favoriser leur pleine participation, sur un pied d'égalité, au développement social.

Les conférences mondiales des Nations unies sur les femmes (Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985, Pékin 1995) ont contribué à faire de cette journée un rendez-vous incontournable à l'échelle mondiale pour dresser le bilan des progrès réalisés et continuer de consolider les droits des femmes.

Au fil des ans, l'action menée par l'ONU en faveur de la promotion des droits des femmes a pris quatre orientations précises : promotion de mesures juridiques, mobilisation de l'opinion publique et de l'action internationale, formation et recherche, et assistance directe aux groupes désavantagés.

Aujourd'hui, l'un des principes d'organisation centraux des travaux de l'ONU est qu'aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques les plus pressants de la société ne peut être trouvée sans la pleine participation et la pleine autonomisation, des femmes du monde entier.

La journée internationale des droits des femmes en 2018 et les priorités gouvernementales

Au cœur du pacte social et républicain, l'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » par le Président de la République pour la durée du quinquennat.

Cette priorité se structure autour de deux objectifs principaux :

- 1) faire progresser l'égalité de droits
- 2) assurer l'égalité de faits dans une logique, non plus d'obligation de moyens, mais de résultats.

Le 8 mars permet de mettre en lumière les multiples initiatives menées par l'action déterminée du gouvernement pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité, tel que le « Tour de France de l'égalité » lancé en octobre 2017, qui se conclura ce 8 mars 2018.

Cette journée internationale est aussi l'occasion d'un rappel, parfois d'une prise de conscience, sur les nombreuses inégalités, les discriminations et les stéréotypes qui persistent encore sur le chemin des femmes vers leur pleine émancipation. Dans notre quotidien, de façon individuelle, dans notre rapport à l'autre, dans nos engagements, nous pouvons participer à l'avancée des droits des femmes dans la société. Violences, égalité professionnelle, lutte contre les stéréotypes, droits et santé sexuelle ; les défis à relever sont encore nombreux vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Pour faire évoluer concrètement les conditions de vie des femmes, il est nécessaire d'agir au plus près de leurs besoins, qui sont multiples et variés. Cela implique la mobilisation de toutes les actrices et acteurs de terrain déjà engagés dans la promotion des droits des femmes, mais aussi d'innover dans la manière d'associer les Françaises et les Français à cette révolution culturelle en faveur de l'égalité réelle.

Les questions d'égalité entre les femmes et les hommes n'appartiennent pas au passé, elles sont d'actualité et nous devons y répondre au quotidien.

Lorsque les femmes et les hommes, dans leur propre individualité, entreprennent une mobilisation à l'occasion de la journée du 8 mars, il est primordial de se rappeler qu'il s'agit d'une tradition représentant au moins 90 ans de lutte pour l'égalité, la justice, la paix et le développement de chacun.

Deux rencontres avec Madame la Préfète du Cher

Catherine FERRIER, Préfète du Cher, vous convie à deux manifestations organisées dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, le **jeudi 8 mars 2018** :

- à 10h30 à l'Institut National des Sciences Appliquées de Bourges (88 boulevard Lahitolle – Ampi Impérialis) : « L'initiative au féminin : les jeunes femmes ont du génie »
- à 14h00 à la Préfecture du Cher (salle Claude Érignac) : « Témoignages de femmes sur la mono parentalité »

Les deux actions vous sont présentées ci après.

10h30 à l'INSA
**« L'initiative au féminin :
les jeunes femmes ont du génie »**

Madame la Préfète du Cher, rencontrera les lauréates régionales du « Challenge Innovatech – Elles bougent » sélectionnées pour la grande finale du 21 mars au Ministère de l'Économie et des finances.

« Le challenge national « Innovatech »

Pour rappel, le challenge « Innovatech » est organisé par l'association « Elles bougent » afin de promouvoir l'innovation au féminin. C'est un challenge intergénérationnel rassemblant des équipes composées d'étudiantes, de marraines et de lycéennes qui, ensemble, dans des délais très courts, doivent créer un produit ou service innovant. Cette rencontre est aussi l'opportunité de faire tomber un certain nombre d'idées reçues sur les métiers scientifiques et techniques auprès des filles, en mettant en valeur leur dynamique collective et créative, et les enjeux liés à l'Industrie du futur.

L'équipe lauréate du Cher, représentant la région lors de la finale à Paris

L'équipe des lauréates est composée :

- de deux lycéennes en 1^{re} Baccalauréat Scientifique profil Sciences de l'Ingénieur au lycée polyvalent Pierre Émile Martin : Amandine ALEXANDRE et Manon JOBLIN.
- deux étudiantes en ingénieur à l'Institut National des Sciences Appliquées, Laure JESEL, en 5^e année, et Solène BENHETTOUCH en 4^e année.
- Elles sont accompagnées de leur marraine, Florence CLAVIER, responsable contrat à Nexter.

Eric BERGEAULT, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Cher, a été leur coach au titre de ses missions de référent national sur les rassemblements festifs.

Trois des cinq membres de l'équipe seront présentes le 8 mars : Florence CLAVIER, Solène BENHETTOUCH et Manon JOBLIN pour présenter leur projet.

Le groupe a aussi bénéficié de l'aide de Concordances, entreprise du Cher, dans la communication et l'impression, qui a gracieusement réalisé pour le groupe de jeunes filles, les outils de communication (logo LinK Event, diaporama, panneau d'affichage mobile).

[Le projet LinK Event \(voire présentation jointe\)](#)

Le challenge Innovatech avait pour thématique en 2018 les objets connectés. Le groupe du Cher a imaginé un bracelet qui s'intitule « Linkevent ».

Le bracelet connecté Linkevent serait une innovation destinée aux organisateurs et participants de manifestations de masses (festivals, concerts, spectacles...).

Discret, made in France, au design personnalisable avec différentes couleurs et logos, robuste et créé avec des matériaux recyclés et/ou recyclables, il s'adapterait aux besoins de ses utilisateurs.

Couplé à une application sur Smartphone, c'est un moyen unique qui permet une multitude d'utilisations.

Le bracelet est muni d'une puce GPS pour permettre la géolocalisation, ainsi les utilisateurs peuvent localiser leurs amis et les lieux des événements. Il peut être connecté au wifi pour accéder aux informations en temps réels (plans, alertes, changement de programmation...).

Grâce à un système de sécurisation des données, les utilisateurs pourraient utiliser leur bracelet comme moyen de paiement et peuvent enregistrer leurs billets dématérialisés ; limitant ainsi les risques de pertes, de vols et de fraudes.

Un écran Led incassable et une batterie rechargeable par énergies renouvelables permettraient aux utilisateurs du bracelet Linkevent, de garder le lien durant l'événement.

[Personnes assistant à la rencontre à l'INSA](#)

Après cette présentation et un échange avec les finalistes, la rencontre se clôturera par une visite de l'exposition située dans le hall principal de l'Institut National des Sciences Appliquées : 12 portraits de sportives. Les photos sont accompagnées de la biographie des sportives et de leur palmarès.

Cette rencontre aura lieu en présence de :

- Monsieur MAKI, professeur à l'Institut National des Sciences Appliquées
- Monsieur Didier DANSART, secrétaire général de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (Éducation Nationale)
- Monsieur Thierry PLACE, directeur par intérim de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Monsieur Eric BERGEAULT, chef du service politique de la ville, Jeunesse, Citoyenneté au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- Madame Margot PEAUDECERF en service civique à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sur les missions d'égalité et de lutte contre les discriminations
- Madame Florence LELUT, du groupe Concordances (partenaire communication)

**14H en préfecture du Cher
– salle Erignac
« Témoignages de femmes sur la
mono parentalité »**

Madame la Préfète échangera avec des femmes qui, à différentes occasions, ont été accompagnées dans leurs parcours de mères seules avec enfants.

Ainsi seront présentes ;

- Madame Valérie GILBERT, une femme seule avec un enfant, devenue psychologue.
- Madame Claudine MAILLOU, une femme seule avec un enfant qui a été accompagnée pour se réorienter professionnellement.
- Madame Bénédicte NIGNAN et Valérie MUKUNZI, femmes seules d'origine africaine, avec enfant, qui ont été accompagnées par la Caisse d'Allocations Familiales.
- Madame Frédérique G (qui ne souhaite pas que son nom apparaisse dans la presse), femme seule avec enfant, qui a été accompagnée par Tivoli Initiatives et la Caisse d'Allocations Familiales.

Personnes assistant à la rencontre en préfecture

- Madame Elisabeth MALIS, directrice de la Caisse d'Allocations Familiales qui évoquera aussi le livret de compétences réalisé par ses services.
- Madame Marie-Hélène BIGUIER, travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales, retraitée et bénévole accompagnant les femmes des quartiers.
- Monsieur Thierry PLACE, directeur par intérim de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- Monsieur Eric BERGEAULT, chef de service politique de la ville Jeunesse, Citoyenneté au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- Madame Margot PEAUDECERF en service civique à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sur les missions d'égalité et de lutte contre les discriminations.